

Canton de Vaud, si beau !

Autor(en): **Curtat, Louis**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande**

Band (Jahr): **56 (1918)**

Heft 20

PDF erstellt am: **17.07.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-213903>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern. Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

CONTEUR VAUDOIS

PARAISSANT TOUS LES SAMEDIS

Fondé en 1861, par L. Monnet et H. Renou.



Rédaction, rue d'Etraz, 23 (1^{er} étage).
Administration (abonnements, changements d'adresse),
Imprimerie Ami FATIO & C^{ie}, Albert DUPUIS, succ.
GRAND-ST-JEAN, 26 - LAUSANNE

Pour les annonces s'adresser exclusivement à la
„PUBLICITAS“
Société Anonyme Suisse de Publicité
GRAND-CHÊNE, 11, LAUSANNE, et dans ses agences.

ABONNEMENT : Suisse, un an, Fr. 5 50 ;
six mois, Fr. 3 — Etranger, un an, Fr. 8 20.

ANNONCES : Canton, 15 cent. — Suisse, 20 cent.
Etranger, 25 cent. — Réclames, 50 cent.
la ligne ou son espace.

Les annonces sont reçues jusqu'au jeudi à midi.

Sommaire du Numéro du 18 mai 1918. — Canton de Vaud, si beau ! (Louis Curtat). — Nos vieilles chansons : Cela file avec le temps. — La mère Fritz (V. F.). — Le nid de vuippe (Tobi di J'élyudzo). — Le « May ». — Vaudoises nouveau style. — Le préavis pour la pompe. — Feuilleton : La Bibliothèque de mon oncle, par Rodolphe Töpffer (suite). — Boutades.



CANTON DE VAUD, SI BEAU !

On nous a exprimé le désir de lire, dans les colonnes de ce journal, fidèle organe de notre vieil esprit patriotique vaudois, l'allocution que prononça, le 14 avril dernier, au pied de la statue de Davel, place du Château, et devant le gracieux groupe des « Vaudoises » de Lausanne et environs, encadré d'une très grande foule, M. le peintre Louis Curtat. Nous ne pouvions nous refuser à cette sollicitation. D'ailleurs, il est certains sujets — et celui-ci en est un — sur lesquels on ne saurait trop revenir, surtout en des temps troublés et inquiétants, tels ceux que nous vivons.

Voici ce discours :

Mesdames et Messieurs !
Vaudois, Vaudoises !
Mes chers concitoyens !

EN ce jour de fête, vous avez voulu vous grouper autour du monument du major Davel ; vous avez voulu rendre hommage au précurseur de notre liberté, à celui qui, quatre-vingts années avant l'ère de notre indépendance, forma le projet de délivrer son pays et d'en faire un canton suisse. Il se sacrifia seul à ce rêve, dont sa pensée de visionnaire présentait le lointain avenir, et dans la vigueur invincible de son espérance, il pouvait s'écrier jusqu'au pied de l'échafaud : « Il résultera de ma mort quelque bien pour mon pays. »

¹ Nous devons ce cliché à l'obligeance de MM. Georges Bridel et Cie, éditeurs, à Lausanne.

Le major Davel ne fut pas compris, son acte était trop inattendu, son but parut trop étrange et trop irréalisable pour rencontrer de l'approbation dans un pays enseveli depuis si longtemps dans la servitude. Il fut trahi, arrêté, jugé, et sa condamnation fut ratifiée par la majorité de ses concitoyens. Les esprits n'étaient pas mûrs pour l'indépendance. Le major Davel subit le sort de presque tous les précurseurs et les vers du poète peuvent s'appliquer à lui dans toute leur amère ironie :

On les persécuta, on les tue,
Sauf après un lent examen
A leur dresser une statue
Pour la gloire du genre humain.

Mais, mes chers concitoyens, nous ne sommes pas venus, ici pour juger personne, nous sommes venus pour saluer ce héros méconnu, pour montrer que nous avons compris toute la portée de son sacrifice et pour nous réjouir, autour de ce bronze, de ce que le rêve du major Davel se soit enfin réalisé.

En effet, il y a aujourd'hui 115 ans, le 14 avril 1803, les cloches et le canon annonçaient à toute la contrée, l'avènement de ce beau jour. Pour la première fois, le Pays de Vaud, qui avait déjà recouvré son indépendance depuis cinq ans, était proclamé *canton suisse, Etat libre et souverain*. Pour la première fois, un gouvernement composé de Vaudois, son *premier Grand Conseil*, siégeait à l'Hôtel-de-Ville, le bâtiment que nous voyons de cette place n'étant pas prêt à le recevoir.

Jusqu'à ce jour, la vie du Pays de Vaud n'avait été qu'une longue servitude. Bouleversé dès les premiers siècles du moyen âge par les multiples invasions des barbares, il fit successivement partie du royaume de France, du royaume de la Bourgogne transjurane, de l'empire d'Allemagne, du duché de Zehringen, pour passer à la fin du XIII^e siècle en la possession des comtes, plus tard ducs de Savoie. Le Pays de Vaud resta jusqu'au XVI^e siècle sous cette domination, dans son ensemble, il faut le dire, plutôt paternelle et bienveillante.

En 1536, la ville de Genève étant en guerre avec le duc de Savoie, demanda du secours à sa puissante alliée et coreligionnaire la République de Berne.

Le Pays de Vaud était désarmé, le duc de Savoie, occupé ailleurs, impuissant à le défendre. Berne n'hésita pas longtemps ! Une armée aguerrie, sous les ordres de l'avoyer Jean Naëgeli, fondit sur la contrée, pillant les villes et brûlant les villages, et en fit la conquête au profit de la république de Berne.

Il faut se souvenir qu'à cette époque, la Confédération suisse était composée d'un ensemble de treize cantons, et que les pays voisins qu'ils avaient acquis par droit de conquête étaient des pays sujets !

Le domination bernoise fut dure au Pays de Vaud. Les moindres délits, les moindres vellétés de révolte furent châtiés de la façon la plus impitoyable.

Ce pays fertile fut considéré comme le grenier, le cellier des Bernois, le peuple, surchargé d'impôts, traité comme un enfant mineur et vicieux, souffrait d'injustices et d'exactions sans nombre. L'âme tendre du major Davel avait ressenti cette infortune et l'on peut dire que l'effort qui lui coûta la vie en 1723, fut autant le fruit de sa compassion pour ses frères que de son amour pour la liberté.

Et cette servitude durait depuis bientôt trois siècles ! Trois siècles ! mes chers concitoyens, quand la grande rumeur qui venait de France vint déferler comme une vague jusque sur nos contrées

asservies. Des idées étaient dans l'air... des chants erraient sur les lèvres... Des paroles volaient de bouche en bouche, qu'on n'avait encore jamais entendues et qui faisaient tressaillir d'espérance.

C'était à qui parlerait de liberté, des droits de l'homme et du citoyen. C'était à qui proclamerait les vérités désormais reconnues par toutes les âmes libérales, qu'un homme ne peut pas être l'esclave d'un autre homme ! qu'un peuple ne saurait être le sujet d'un autre peuple !...

Des Vaudois, revenus de l'étranger, des érudits, des philosophes, apportent dans leur pays ces échos révolutionnaires. Ils trouvent alors des esprits mûrs pour les comprendre : « La semence jetée en terre par Davel avait germé. »

Ils se groupent, se concertent, travaillent l'esprit du peuple et, bientôt, se sentent assez forts, assez soutenus par la pensée nationale et par l'appui de la France révolutionnaire, pour proclamer, le 24 janvier 1798, l'indépendance de leur patrie ! Le drapeau vert de la République lémanique, tel fut le premier nom de notre pays libéré, flotta sur la place de la Palud, à la fenêtre de la salle où avaient lieu leurs réunions ; dans les rues, on chantait, on crie, on s'embrasse, on s'étreint, on pleure de joie ; et, sans lutte, sans effusion de sang, la liberté s'installe dans notre pays. C'était trop beau pour durer et de 1798 à 1803, il y eut toute une période confuse de querelles et de luttes sanglantes entre confédérés, n'arrivant pas à s'entendre, qui aboutirent à l'offre de médiation de Bonaparte. Quelque opinion que l'on ait sur la personnalité de Napoléon, il faut reconnaître la conception claire et nette qu'eût le Premier Consul de ce que devait être notre Suisse ; il faut s'étonner de voir cet homme, qui voulait subjuguier le monde, consacrer quelques instants à s'occuper de notre petit pays comme s'il en avait mesuré l'importance et la nécessité.

Grâce à son appui ! grâce à la présence au milieu de nous d'hommes d'élite de premier ordre, les Glayré, les Monod, les Muret, les Secretan, les Pidou, les La Harpe, le pays de Vaud prenait sa place légitime dans la Confédération suisse, et de son écusson vert et blanc, sur lequel furent écrits ces mots : « liberté et patrie », il scellait définitivement la porte murée de son antique dépendance.

On comprit alors, mes chers concitoyens, toute la portée de cet événement, et dès 1804, le 14 avril fut célébré avec pompe. Sans parler des autres villes du canton, il y eût ici même un culte solennel, à la Cathédrale, un cortège imposant où figurèrent en corps, nos autorités accompagnées des nouvelles troupes vaudoises ; il y eut une revue militaire sur Montbenon, où les nouveaux drapeaux furent remis aux régiments d'élite par les membres du Petit Conseil — le Conseil d'Etat d'alors — et pendant douze ans cette fête se célébra avec le même enthousiasme. Mais quand notre médiateur Napoléon fut vaincu par les puissances coalisées contre son rêve ambitieux, il ne fallut pas moins, aux hommes auxquels le canton de Vaud avait confié ses destinées, de toute leur habileté, leur fermeté, leur prudence aussi, pour diriger la barque vaudoise au milieu des écueils de la réaction triomphante.

Dans ces multiples préoccupations, la fête du 14 avril fut laissée à l'écart, elle y resta jusqu'à nos jours.

Mes chers concitoyens, la fête du 14 avril n'est plus ce qu'elle était, et permettez-moi de le dire, elle n'est pas ce qu'elle devrait être, car enfin, vous venez de voir de quelle servitude nous sommes sortis, ne vaut-il pas la peine de s'en réjouir ?

Quand nous voyons, autour de nous, tant de peu-

ples qui souffrent de la perte de leur indépendance, ne sentirions-nous pas le prix de la nôtre ?

Mes chers concitoyens, fêtons le 14 avril, fêtons-le. Qu'il ne soit pas seulement célébré à huit-clos dans quelques cercles de patriotes ; qu'il redevienne une fête populaire, nationale. Qu'il ait dans nos rues des drapeaux, des cortèges, de la musique, des chants, afin que les petits Vaudois s'en souviennent et s'en réjouissent !

Arborons nos couleurs à nos fenêtres et sur nos poitrines, qu'elles nous parlent d'espérance indéfectible en la liberté ; qu'elles communiquent cette espérance à nos chers hôtes de la guerre, à ceux qui souffrent parmi nous, dans leur patriotisme, qu'elles soient un salut de nos cœurs à ceux qui meurent aujourd'hui pour cette liberté chérie !

Oublions quelques instants les tristesses de l'heure et « Chantons notre aimable patrie. »

Oui, répétons la vieille chanson de nos pères :

Oh ! quelle douce jouissance
De célébrer l'indépendance
Qui vient lui donner : de nouveau
Naissance
Et le nommer : canton de Vaud
Si beau !

LOUIS CURTAT.

Chez nos fillettes. — L'autre jour, rue Martheray, des fillettes jouaient « à l'hôpital ». Celles qui remplissaient le rôle d'infirmière — c'étaient les aînées — venaient de procéder à la répartition des « maladies » entre leurs cadettes, à qui elles allaient prodiguer leurs soins. L'une de ces dernières, mécontente de son lot, récriminait et se mit à pleurnicher.

Alors celle qui paraissait avoir le pas sur toute la bande, admonesta la récalcitrante :

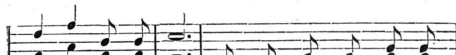
— C'est bon, toi tu auras la bronchite, et puis rien d'autre ! — P.

NOS VIEILLES CHANSONS

Cela file avec le temps.



1. Au-tre-fois, jeune et jo-li-e, Ah! com-
2. A la danse, aux a-mou-ret-tes, Dans la
3. Je prétends, sans en dé-mor-dre, M'é-gay-
4. Cer-tai-ne vieil-le qui fi-le De nos



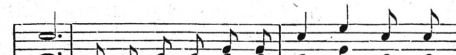
bien j'a-vais d'a-mants ! Je suis vieille et l'on m'ou-sai-son du plai-sir, Li-vrez-vous, jeu-nes fil-er jusqu'au tombeau ; Quand j'ai du fil à re-jours tran-che le fil ; Pour nous tu-er à la



bli-e : Fi-ez-vous donc aux serments ! Dans ce let-tes, L'a-ge vien-dra vous sai-sir. Com-me tor-dre, Les-te, je prends mon fu-seau ; Pas u-fi-le, La Parque a tou-jours le fil. Je me



mon-de si fra-gi-le, Les at-trait et les ga-vous j'é-tais a-gi-le, J'ai-mais aus-si ten-dre-plainte i-nu-ti-le : N'at-tris-tons pas nos vieux ris d'elle et je fi-le, Et quand je suis en cour-



lants, Tout c'a fi-le, fi-le, fi-le, Tout c'a ment, » Fi-le jours ; Si la beau-té » Fi-le gairoux, Il faut que mon ma-ri » Fi-le,



file a-vec le temps.
file à soi-xante ans.
té res-te tou-jours.
fi-le, fi-le doux.

LA MÈRE FRITZ

DE Saint-Sulpice nous est venue, l'autre jour, la nouvelle du décès de la mère Fritz, l'ancienne pâtissière de la Cité-Devant. La défunte avait succédé au père Fritz, son mari. De son vrai nom, elle s'appelait Marguerite Metzger-Ber. C'était une personne fortement charpentée, dont les bras s'étaient musclés à pétrir et à rouler la pâte à gâteau. Constamment à l'ouvrage, elle ne se montrait qu'en tablier de grosse toile. Un large bandeau cachait souvent ses joues, à cause des rages de dents dont elle était prise en faisant la navette de son four à sa boutique, où la bise s'engouffrait avec les clients. Tout en changeant de maison une fois ou deux, elle exerça son métier dans la même rue pendant plus d'un demi-siècle.

Sa première pâtisserie se trouvait en face de la voûte creusée sous le préau de l'ancienne Académie, où coule une fontaine. Humble petite pièce au plafond bas, elle cadrait bien avec l'aspect vieillot de la Cité-Devant inférieure. On n'eût pu s'y tourner si la marchande y avait mis plus de deux chaises. La gent écôlière de cette époque-là en avait fait son temple de la gourmandise. Elle ne connaissait pas encore les vastes tea-rooms à orchestre, les five o'clock des foules cosmopolites. Que de volées de collégiens, de gymnasiens, de normaliens, d'étudiants, comptèrent au nombre de leurs plus douces joies les courts moments passés en cette chambrette imprégnée d'une chaude odeur de pâte et de beurre fondu !

On y allait aux récréations, surtout durant la période des examens, qui mettait du vague à l'estomac autant qu'au cerveau. En poche, on n'avait parfois que dix centimes. Mais cela suffisait pour se payer la « tranche ». Armée de son couteau, la mère Fritz la découpait d'un tour de main et, l'ayant saupoudrée de sucre, vous la tendait comme elle l'eût fait à ses rejets, avec l'air de dire : « Régale-toi, mon petit ». Ses jeunes chalands devinaient en elle une vraie maman, et ses gâteaux leur en semblaient doublement savoureux. C'étaient des gâteaux aux œufs, au sirop de vin — une des spécialités de la maison — à la rhubarbe, aux groseilles vertes, aux fraises, aux « raisins de mars », aux cerises, aux reines-claude, aux pruneaux, aux pommes, aux poires channes, selon la saison. En automne, ils se couvraient de guêpes, que la mère Fritz chassait du coin de son tablier.

Les dames, elles, appréciaient fort une sorte de galette dorée, à la farine de maïs, se conservant très longtemps et dont, avec de la crème ou de la compote aux fruits, elles apprêtaient de délectables mouillettes. En faisant leurs emplettes, il leur arrivait de rencontrer chez la mère Fritz des messieurs aux cheveux grisonnants, collégiens de jadis, qui rafraîchissaient leurs impressions de jeunesse en goûtant avec volupté à d'onctueuses « petites salées ».

Presque octogénaire, la mère Fritz, il y a peu d'années, remit sa boutique à des mains plus jeunes. Et la voici maintenant qui s'en va, après avoir, toute sa vie, donné l'exemple du travail, de la droiture, de la bienveillance. A la Cité, dont elle était une des figures caractéristiques, son souvenir ne s'éteindra pas de sitôt. Il demeurera particulièrement vivant chez ceux qui firent leurs études au quartier latin lausannois, longtemps avant les tristes temps actuels, et qui purent s'accorder les tranches qu'elle leur servait si maternellement. V. F.

Dans les nuages. — Dans un train de nuit, un pochard, profondément endormi, est soudain heurté par un voisin qui change de place. Il se réveille à demi, pousse un grognement et marmonne, s'adressant à l'important : « Alors, quoi, vous montez seulement, ... ben !!! » — P.

¹ Vers la fin de sa vie, on l'appelait aussi la mère Tutu.

LÈ NI DÈ VUIPÈ

(Patois de la Gruyère).

Ly a ouna cheptantanna d'an, i parè ke nou thron payi ly è j'ou infèchtà pè on rè dè vuipe : tölamin ke lè hôte j'otorità chi chon inbalè. Ly an invouyé à totè lè kemoun l'oàdre dè déchtruire ti lè ni dè vuipe. Kan lè chèketèro dè Pèlamoa ly a rèchu cht'ordonnanthe, chè di intrè ly : « Ly va fère bon ! ètherbal tota ha vermena ! Ly è bin vuto de, ma mi vuto fè. Chon lè va prindre avi lè man, on achtou adoubà : n'oudri pà grantin k'on a ouna tilha kemun on kartèron ; lè bourlâ, chi n'è pà tan alègro ; lè j'innèyi, ly fô pà moujâ tiè fère don ? »

Apri avi prou grantin ruminâ, i ch'inva vè lè chindike et ly fâ :

— Tiè fô-the fère et tiè fô-the rèpondre à ho grò boune dè Fribo ?

Le chindike, on fâchéya, ly fâ :

— Èbin, di-lâ ke che volon vigni tini lè vuipe no lè volin prou tyâ.

TOBI DI J'ÉLYUDZO.

Le tact diplomatique. — Un jeune homme destinait à la carrière diplomatique. Il s'en consulta, à ce propos, un homme d'Etat dont il escomptait le précieux appui pour la réalisation de ses desirs.

Après un moment d'entretien, ce dernier à son visiteur :

— Eh ! bien, monsieur, je vois que vous possédez toutes les connaissances nécessaires à un bon diplomate. Mais il faut encore, pour réussir dans cette carrière, si délicate, une qualité absolument indispensable.

— Et laquelle, monsieur, je vous prie ?

— Le tact.

— Je crois, modestement à part, que cette qualité ne me fait point défaut.

— La preuve...

— Eh ! bien, l'autre jour, à l'hôtel, je demandai qu'on me prépare un bain. Le garçon qui vint me prévenir que j'étais servi, se trompa de numéro de cabine. J'entre et, jugez de ma surprise — oh ! point du tout désagréable, d'ailleurs — dans la baignoire était une jeune femme qui, à mon arrivée, poussa des cris d'effroi. Je ne perdis pas le nord. Je me retire, en disant : « Oh ! je vous en prie, excusez-moi ; il y a erreur, monsieur ! »

LE « MAY »

Le Courrier de la Côte racontait l'autre jour qu'un certain nombre d'enfants de Signy (garçons et fillettes) étaient allés, suivant l'ancienne coutume, chanter le mai fleuri dans les maisons du village et jusqu'aux fermes foraines. Partout accueillis comme le méritaient de si gentils visiteurs, ils avaient rapporté de leur tournée de quoi faire un copieux goûter.

D'autre part, nous lisons ce qui suit dans Journal d'Yverdon :

« Au commencement du XIX^e siècle, les fêtes de mai, à Estavayer, duraient tout un mois. Chaque dimanche avait ses réjouissances spéciales. Deux de ces fêtes sont, sinon conservées, mais du moins leur souvenir s'est-il maintenu assez vivace : la fête bien connue de « Maientzes », le 1^{er} mai, et celle de la « poutte et des bovinrons ». Hélas ! à Estavayer comme ailleurs, ces gracieuses coutumes tendent à disparaître. Il y a un certain nombre d'années, le premier dimanche de mai, vers les huit heures du matin, l'on voyait encore arborer, dans différents quartiers de la ville, de grandes couronnes de fleurs blanches ou jaunes. Ces couronnes étaient juchées aussi haut que possible. On les accrochait au pignon des toits et allait même en suspendre aux girouettes de tours et au sommet du clocher. Les petits garçons se promenaient dans les rues sur